



L'orthopédie étend ses prestations

Trois nouveaux spécialistes ont rejoint le département d'orthopédie-traumatologie de RHNE pour renforcer et développer ce pôle d'activité à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

PAR BRIGITTE REBETEZ

→ Après l'ouverture d'une activité de traumatologie semi-élective en début d'année, le département d'orthopédie de Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNE) renforce l'orthopédie à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds dès janvier 2020. Son équipe s'est étoffée avec l'arrivée de trois médecins aux spécialisations complémentaires.

Le service proposera consultations et interventions électives dans des salles d'opération dédiées. Les chirurgiens du département pratiquent à la fois l'orthopédie et la traumatologie, une mission de santé publique. Si l'orthopédie a pour but de traiter un problème de santé chronique, la chirurgie traumatique, elle, s'adresse à une patientèle victime d'une situation de santé aiguë non planifiée. Le timing, les difficultés de prise en charge et l'impact psychique et fonctionnel diffèrent grandement d'une spécialité à l'autre.

1 DE NOUVELLES PRESTATIONS À LA CHAUX-DE-FONDS

Dès janvier 2020, l'orthopédie se développera à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Le département va investir les lieux avec de nouvelles prestations de spécialistes, comprenant consultations et chirurgie élective (programmée) dans des salles d'opération dédiées. Trois médecins orthopédistes viennent de rejoindre RHNE avec des compétences spécifiques dans les domaines de la main, l'épaule, le coude et la hanche.

Ils apportent des savoir-faire complémentaires au département d'orthopédie, dirigé par les deux médecins-orthopédistes Guillaume Racloz et Jean-Damien Nicodème, spécialistes respectivement du rachis et du pied. Ce développement est non seulement profitable pour les patients, il constitue aussi un atout majeur pour former la relève médicale.

2 À CHAQUE ARTICULATION, SON SPÉCIALISTE

Jusqu'à l'arrivée des nouveaux orthopédistes ces dernières semaines, la garde cantonale (jour et nuit) était assurée par l'équipe en place (J.-D. Nicodème, G. Racloz, Jaroslav Czekaj) soutenu par des externes à temps partiel ou comme consultants (les docteurs Alexandre Burn, Placido Bartolone, José Pazos, Wolfgang Spaeth, Gregory Cunningham, Wilson Belaieff). Ces nouvelles forces représentent un apport qualitatif pour la patientèle, car désormais chaque articulation aura son expert à RHNE: le docteur Alexandre de Cannière est spécialiste de la hanche, le docteur Krzysztof Piasecki de l'épaule et du coude, la dresse Carolina Mesoraca (qui commence en janvier) de la main et le docteur Jaroslav Czekaj, spécialiste du genou, qui développera ce pôle à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Grâce à cette équipe, le site proposera des consultations et interventions dédiées à chaque articulation.



Les orthopédistes Guillaume Racloz et Jean-Damien Nicodème. GUILLAUME PERRET

3 PLUS DE 2000 CAS DE TRAUMATOLOGIE PAR ANNÉE

RHNE accueille une très grande partie des traumatismes orthopédiques du canton. Ces urgences qui nécessitent, selon la gravité, la proximité des soins intensifs sont prises en charge par les chirurgiens du département d'orthopédie 24h/24. Fractures de membres, des mains, de la colonne vertébrale... Ces spécialistes traitent plus de 2000 cas par an, en parallèle à leur pratique de chirurgie programmée. «La traumatologie est plus compliquée, vu qu'il faut reconstruire une lésion en urgence, après un accident de la route ou une chute. C'est souvent une épreuve pour le patient qui, passé le choc, voit ses projets immédiats voler en éclats», fait remarquer le docteur Nicodème. A eux seuls, la cheville et le pied totalisaient 450 fractures en 2018. Ces traumatismes n'ont rien d'anodin, car ils peuvent engendrer arthrose ou limitation de la mobilité.

Référent de la colonne vertébrale

Ceux qui échappent au mal de dos sont des chanceux: selon les estimations de la Ligue suisse contre le rhumatisme, près de 80% des adultes éprouvent des douleurs dorsales une ou plusieurs fois au cours de leur existence. Cela étant, la plupart sont bénignes et non spécifiques. Parmi les lésions fréquentes qui peuvent affecter le dos figurent les hernies discales cervicales et lombaires, le canal lombaire étroit, la spondylarthrose, les fractures-tassements des vertèbres thoraco-lombaires... Référent de la colonne vertébrale au Réseau hospitalier neuchâtelois, le docteur Guillaume Racloz intervient pour des pathologies urgentes comme les compressions neurologiques déficitaires, les infections rachidiennes, les lésions oncologiques et traumatologiques et, de manière moins

urgente, lors de chirurgies électives. Spécialiste de chirurgie rachidienne et de neurochirurgie spinale, il est le seul à pratiquer la chirurgie de la colonne vertébrale au sein de RHNE. En dehors de son activité opératoire, il consulte en ambulatoire pour les patients sur les sites de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, tout en étant atteignable pour les sites périphériques. Le Dr Racloz a aussi introduit un service de piquet dédié au rachis en collaboration avec le service des urgences de l'hôpital cantonal. Il est «bipé» en cas de fracture, d'infection ou de tumeur des vertèbres, de déficit neurologique et de fragilité osseuse, des conditions qui nécessitent le diagnostic d'un spécialiste dans un court délai. La spondylodèse est l'une des opérations

qu'il pratique fréquemment. Elle vise à implanter des fragments d'os (greffe osseuse) soutenues par des implants (vis, tiges et cages) pour faire fusionner deux ou plusieurs vertèbres ensemble dans le but de réduire la douleur et de stabiliser la colonne vertébrale si besoin. Cette intervention est réalisée pour réparer une lésion de la colonne vertébrale découlant notamment d'une atteinte dégénérative, d'une instabilité de vertèbres ou d'une fracture. Autre affection que le chirurgien est appelé à traiter régulièrement, c'est la décompression neuro-vertébrale. Pour cette opération, il recourt à la microdiscotomie ou au recalibrage du canal rachidien par mini-abord. Selon la nature du problème, certaines interventions seront réalisées en plusieurs étapes chirurgicales.

4 ARTHROSE, TENDONS, LIGAMENTS

La traumatologie ne représente qu'une partie de l'activité du département: les chirurgiens sont aussi spécialistes des maladies dégénératives (arthrose) et tendino-ligamentaires (comme la rupture de la coiffe des rotateurs de l'épaule ou du ligament croisé du genou). Quand cela s'avère nécessaire, ils effectuent des poses de prothèses (hanche, genou, épaule) avec des techniques mini-invasives, pour ménager muscles et tendons.

Le département d'orthopédie de RHNE bénéficie d'une accréditation fédérale, qui signifie qu'il remplit les critères d'un cahier des charges impérieux. Il est aussi certifié pour pouvoir dispenser une formation post-graduée. Le docteur Nicodème relève que «si l'hôpital souhaite continuer d'être attractif pour les médecins en formation, il faut pouvoir proposer une formation tant en traumatologie qu'en chirurgie élective.»

5 SALLE D'OPÉRATION SEMI-ÉLECTIVE

Quand une personne âgée se casse le col du fémur, il est primordial qu'elle puisse être opérée dans les 48 à 72 heures. Esquarres, muscles qui s'atrophient, perte d'autonomie... Avec le vieillissement, les complications tendent à se multiplier promptement. Plus ce patient sera opéré vite, plus il se rétablira rapidement. L'enjeu social est donc important. C'est pourquoi une salle d'opération de traumatologie semi-élective a été ouverte début 2019, sous l'impulsion des deux médecins-chefs, pour pouvoir offrir une prise en charge plus efficiente. «La traumatologie, c'est un coup de tonnerre dans un ciel bleu», image le docteur Nicodème. «Elle est généralement moins bien vécue par les patients qu'une intervention élective pour laquelle ils ont pu se préparer.» A fortiori quand on prend de l'âge...



PARTENAIRES.ARCINFO.CH
PLUS D'INFORMATION SUR
NOS PARTENARIATS

Centre de formation B2

Le département d'orthopédie est reconnu comme centre de formation B2 par l'ISFM, l'institut de la Fédération des médecins suisses (FMH) en charge de la formation postgraduée. Cela veut dire que les médecins assistants qui se spécialisent en orthopédie peuvent effectuer deux années de formation postgraduée au sein de RHNE.

Cette reconnaissance est assujettie à une liste de critères régulièrement réévaluée. Pour chaque sous-spécialité, par exemple, le département doit pouvoir justifier un certain volume de prise en charge. Il doit aussi veiller à ce que les médecins en formation participent à différents types de prestations dans le domaine de la traumatologie et de l'orthopédie. «Le cahier des charges prévoit qu'ils travaillent sur l'épaule, le pied, le genou, la hanche, le rachis, la main, bref chaque articulation. Pour chaque médecin assistant, nous organisons un tournus pour qu'il voie l'ensemble de l'activité orthopédique sur les deux ans», résume le docteur Nicodème, chef du département d'orthopédie.